



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**

**Service eau, agriculture,
forêt, espaces naturels**

Pôle forêt, espaces naturels

Ref : DDTM-SEAFEN-AP n°2025-116

Nice, le **26 MAI 2025**

**ARRÊTÉ
PORTANT AUTORISATION INDIVIDUELLE DE PRATIQUER LE TIR D'ÉTÉ DU
CHEVREUIL DANS LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
POUR LA CAMPAGNE CYNÉGÉTIQUE 2025-2026**

LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 425-6 à L. 425-13, et R. 425-1-1 à R. 425-13 ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-274 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du 24 février 2021 modifiant l'arrêté du 11 février 2020 relatif à la mise en œuvre du plan de chasse et au marquage du gibier ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2023 portant nomination (directions départementales interministérielles) ;

Vu l'arrêté préfectoral 2021-187 du 28 septembre 2021 approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC), et ses modalités réglementaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDTM-SEAFEN-AP-n°2025-115 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2025-2026 dans le département des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025-669 du 19 mai 2025 portant délégation de signature à monsieur Eric LEFEBVRE, directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2025-686 du 20 mai 2025 portant subdélégation de signature aux cadres de la direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes ;

Considérant les décisions du président de la fédération départementale des chasseurs des Alpes-Maritimes d'attribution d'un plan de chasse individuel au chevreuil pour la campagne cynégétique 2025-2026 ;

Considérant l'avis favorable de la formation spécialisée : « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage qui s'est déroulée le 10 avril 2025 ;

Considérant la synthèse des observations de la consultation du public organisée du 14 avril au 5 mai 2025 ;

ARRÊTE

Article 1er : Les détenteurs du droit de chasse désignés ci-dessous sont autorisés à tirer, uniquement à l'affût et à l'approche, le nombre de chevreuils qui leur a été attribué par le président de la fédération départementale des chasseurs des Alpes-Maritimes (bracelet de type « tir d'été » du brocard), pour la période du 1er juin au 10 septembre 2025 (inclus) dans les conditions fixées au présent arrêté :

Unité de gestion	Commune	Détenteur du droit de chasse
1	ISOLA	Le président de l'association communale de chasse d'Isola
2	LA BOLLENE-VESUBIE	Le président de l'association communale de chasse de La Bollène-Vésubie
3	FONTAN	Le président de l'association communale de chasse de Fontan
	SAORGE	Le président de l'association communale de chasse de Saorge
	LA BRIGUE	Davide CREMIEUX
	LA BRIGUE	Le président de l'association communale de chasse de La Brigue
	TENDE	Cesare CALDARELLI
	TENDE	Le président de l'association communale de chasse de Tende
	FONTAN	Le président de l'association communale de chasse de FONTAN
4	CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	Le président de l'association communale de chasse de Châteauneuf-d'Entraunes
	DALUIS	Le président de l'association communale de chasse de Daluis
	ENTRAUNES	Le président de l'association communale de chasse d'Entraunes
	ENTRAUNES	Le Brusquet
	GUILLAUMES	Le président de l'association communale de chasse de Guillaumes
	PEONE	Le président de l'association communale de chasse de Péone
	SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Martin-d'Entraunes
	SAUZE	Le président de l'association communale de chasse de Sauze
	VILLENEUVE-D'ENTRAUNES	Le président de l'association communale de chasse de Villeneuve-d'Entraunes
5	AUVARE	Le président de l'association communale de chasse d'Auvare
	LA CROIX-SUR-ROUDOULE	Le président de l'association communale de chasse de La Croix-sur-Roudoule
	PUGET-ROSTANG	Le président de l'association communale de chasse de Puget-Rostang
	PUGET-ROSTANG	L'Office National des Forêts (Lot 36)
	PUET-THENIERS	Le président de l'association communale de chasse de Puget-Théniers
	RIGAUD	Le président de l'association communale de chasse de Rigaud
	RIGAUD	L'Office National des Forêts (Lot 16)
	SAINT-LEGER	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Léger
6	BAIROLS	Le président de l'association communale de chasse de Bairols

6	LIEUCHE	Le président de l'association communale de chasse de Lieuche
	MASSOINS	L'Office National des Forêts (Lot 34)
	MASSOINS	Le président de l'association communale de chasse de Massoins
	PIERLAS	Le président de l'association communale de chasse de Pierlas
	THIERY	Le président de l'association communale de chasse de Thiery
	TOURNEFORT	Le président de l'association communale de chasse de Tournefort
	VILLARS-SUR-VAR	Le président de l'association communale de chasse de Villars-sur-Var
7	CLANS	L'Office National des Forêts (Lot 20)
	CLANS	Le président de l'association communale de chasse de Clans
	LANTOSQUE	Le président de l'association communale de chasse de Lantosque
	MARIE	Le président de l'association communale de chasse de Marie
	ROQUEBILLIERE	Le président de l'association communale de chasse de Roquebillière
	ROQUEBILLIERE	L'Office National des Forêts (Lot 69)
	LA TOUR-SUR-TINEE	Le président de l'association communale de chasse de la Tour-sur-Tinée
	UTELLE	Le président de l'association communale de chasse d'Utelle
	VENANSON	Le président de l'association communale de chasse de Venanson
8	LUCERAM	L'Office National des Forêts (Lot 33)
	MOULINET	Le président de l'association communale de chasse de Mouliet
9	ASCROS	Le président de l'association communale de chasse d'Ascros
	ASCROS	L'Office National des Forêts (Lot 48)
	BONSON	Le président de l'association communale de chasse de Bonson
	CUEBRIS	Le président de l'association communale de chasse de Cuebris
	CUEBRIS	L'Office National des Forêts (Lot 05)
	CUEBRIS	L'Office National des Forêts (Lot 64)
	GILETTE	Le président de l'association communale de chasse de Gilette
	MALAUSSENE	L'Office National des Forêts (Lot 38)
	MALAUSSENE	Le président de l'association communale de chasse de Malaussène
	LA PENNE	Le président de l'association communale de chasse de La Penne
	LA PENNE	Le président de l'association de chasse privée de La Penne
	LA PENNE	Vincent MENARDO
	PIERREFEU	Le président de l'association communale de chasse de Pierrefeu
	PIERREFEU	L'Office National des Forêts (Lot 04)
	PIERREFEU	L'Office National des Forêts (Lot 71)
	REVEST-LES-ROCHES	Le président de l'association communale de chasse du Revest-les-Roches
	ROQUESTERON	Le président de l'association communale de chasse de Roquesteron
	SAINT-ANTONIN	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Antonin
	TOUDON	Le président de l'association communale de chasse de Toudon
	TOUDON	L'Office National des Forêts (Lot 41)
	TOUET-SUR-VAR	L'Office National des Forêts (Lot 67)
	TOURETTE-DU-CHATEAU	Le président de l'association communale de chasse de Tourette-du-Château

9	TOURETTE-DU-CHATEAU	L'Office National des Forêts (Lot 42)
	VILLARS-SUR-VAR	Le président de l'association communale de chasse de Villars-sur-Var
10	BENDEJUN	Le président de l'association communale de chasse de Bendejun
	COARAZE	Le président de l'association communale de chasse de Coaraze
	COARAZE	Le président de l'association de chasse privée de Coaraze
	DURANUS	Le président de l'association communale de chasse de Duranus
	LEVENS	Le président de l'association communale de chasse de Levens
	LA ROQUETTE-SUR-VAR	Le président de l'association communale de chasse de la Roquette-sur-Var
	SAINT-BLAISE	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Blaise
	SAINT-MARTIN-DU-VAR	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Martin-du-Var
11	AIGLUN	Le président de l'association communale de chasse d'Aiglun
	AIGLUN	Le président de l'association communale de chasse de Sigale
	AIGLUN	Le président de l'association communale de chasse de Sigale
	AMIRAT	Le président de l'association communale de chasse d'Amirat
	ANDON	Le président de l'association communale de chasse d'Andon
	ANDON	Yves BIBIANO
	ANDON	Yves BIBIANO
	ANDON	Yves COURMES
	ANDON	Patrice LONGOUR
	BRIANCONNET	L'Office National des Forêts (Lot 26)
	BRIANCONNET	Le président de l'association communale de chasse de Briançonnet
	CAILLE	Le président de l'association communale de chasse de Caille
	COLLONGUES	Le président de l'association communale de chasse de Collongues
	LE MAS	L'Office National des Forêts (Lot 03)
	LE MAS	L'Office National des Forêts (Lot 24)
	LES MUJOULS	L'Office National des Forêts (Lot 28)
	SAINT-AUBAN	L'Office National des Forêts (Lot 29)
	SAINT-AUBAN	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Auban
	SALLAGRIFFON	Le président de l'association communale de chasse de Sallagriffon
	SERANON	Le président de l'association communale de chasse de Séranon
	VALDEROURE	Le président de l'association communale de chasse de Valderoure
	SAINT-AUBAN	Le président de l'association communale de chasse la Sainte-Aubanaise
12	BEZAUDUN-LES-ALPES	Le président de l'association communale de chasse de Bezaudun-les-Alpes
	BEZAUDUN-LES-ALPES	Le président de l'association communale de chasse LAFFOURCADE
	BOUYON	Jean CASSAR
	BOUYON	Le président de l'association communale de chasse de Bouyon
	CAUSSOLS	Le président de l'association communale de chasse de Caussols
	CIPIERES	Le président de l'association communale de chasse de Cipières

12	CONSEGUDES	Le président de l'association communale de chasse de Conségudes
	COURMES	Le président de l'association communale de chasse de Courmes
	COURSEGOULES	Le président de l'association communale de chasse de Coursegoules
	COURSEGOULES	Patrick ISNARD
	LES FERRES	Le président de l'association communale de chasse de Les Ferres
	GREOLIERES	Le président de l'association communale de chasse de Gréolières
	LA ROQUE-EN-PROVENCE	Le président de l'association communale de chasse de Sigale
	LA ROQUE-EN-PROVENCE	Le président de l'association communale de chasse de Roquestéron Grasse
	LA ROQUE-EN-PROVENCE	Le président de l'association communale de chasse de La Roque-en-Provence
	LA ROQUE-EN-PROVENCE	L'Office National des Forêts (Lot 12)
	LA ROQUE-EN-PROVENCE	L'Office National des Forêts (Lot 14)
	SIGALE	Le président de l'association communale de chasse de Sigale
13	ASPREMONT	Le président de l'association communale de chasse d'Aspremont
	CANTARON	Le président de l'association communale de chasse de Cantaron
	CASTAGNIERS	Le président de l'association communale de chasse de Castagniers
	CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	Le président de l'association communale de chasse de Châteauneuf-Villevieille
	CONTES	Le président de l'association communale de chasse de Contes
	FALICON	Le président de l'association communale de chasse de Falicon
	NICE	Le président de l'association de chasse privée de Nice
	TOURRETTE-LEVENS	Le président de l'association communale de chasse de Tourrette-Levens
14	CASTELLAR	Le président de l'association communale de chasse de Castellar
	DRAP	Le président de l'association communale de chasse de Drap
	GORBIO	Le président de l'association communale de chasse de Gorbio
	PEILLE	Le président de l'association communale de chasse de Peille
	PEILLON	Le président de l'association communale de chasse de Peillon
	LA TRINITE	Le président de l'association communale de chasse de La Trinité
	LA TURBIE	Le président de l'association communale de chasse de La Turbie
	PEILLE	SAS Le Prince Albert de Monaco
15	LE BROC	Le président de l'association communale de chasse de Le Broc
	LE BROC	Gérard SANTOLARIA
	CARROS	Le président de l'association communale de chasse de Carros
	GATTIERES	Le président de l'association communale de chasse de Gattières
	LA GAUDE	Le président de l'association communale de chasse de La Gaude
	SAINT-JEANNET	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Jeannet
	TOURRETTES-SUR-LOUP	Le président de l'association communale de chasse de Tourrettes-sur-Loup
16	LE BAR-SUR-LOUP	Le président de l'association communale de chasse de Le Bar-sur-loup

16	LE BAR-SUR-LOUP	Antoine MERLE
	ESCRAGNOLLES	Le président de l'association communale de chasse d'Escragnolles
	SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Cézaire-sur-Siagne
	SAINT-VALLIER-DE-THIEY	Le président de l'association communale de chasse de Saint-Vallier-de-Thiey
	SAINT-VALLIER-DE-THIEY	Yves COURMES
	MOUANS-SARTOUX	Le président de l'association communale de chasse de Mouans-Sartoux
17	BIOT	Le président de l'association communale de chasse de Biot
	LA COLLE-SUR-LOUP	Le président de l'association communale de chasse de La Colle-sur-Loup
	ROQUEFORT-LES-PINS	Le président de l'association de chasse privée Saint-Estève
	LE ROURET	Le président de l'association communale de chasse de Le Rouret
	VALBONNE	Le président de l'association communale de chasse de Valbonne
	VILLENEUVE-LOUBET	Le président de l'association communale de chasse de Villeneuve-Loubet
18	CABRIS	Le président de l'association communale de chasse de CABRIS
	MANDELIEU-LA-NAPOULE	Le président de l'association de chasse privée Le Capitou
	MANDELIEU-LA-NAPOULE	Le président de l'association de chasse privée de Mandelieu-la-Napoule

Article 2 : Conformément à l'arrêté du 24 février 2021, tout animal prélevé en exécution du présent arrêté préfectoral devra être muni, sur les lieux mêmes de sa capture, avant tout transport et partage, du dispositif de marquage réglementaire.

Article 3 : Conformément au schéma départemental de gestion cynégétique, les bracelets non réalisés seront conservés et devront être apposés, après l'ouverture générale uniquement, sur des chevreuils mâles. Seul le chasseur en possession du bracelet chevreuil délivré par le détenteur du droit de chasse relevant de la présente autorisation préfectorale individuelle de tir d'affût et d'approche, est autorisé à chasser.

Article 4 : Un bilan des tirs d'été sera retourné par le détenteur du droit de chasse à la direction départementale des territoires et de la mer sous couvert de la fédération départementale des chasseurs pour le 30 septembre 2025.

Article 5 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois, à compter de sa publication au recueil des actes administratifs des Alpes-Maritimes. Un recours contentieux peut également être formé auprès du tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs des Alpes-Maritimes. Le défaut de réponse de l'administration au recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois après sa réception fait naître une décision implicite de rejet. L'intéressé dispose alors, pour former un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nice, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née la décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours. Les particuliers ont la possibilité de déposer leur recours devant le tribunal administratif par la voie électronique via l'application internet « télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, la sous-préfète Nice-Montagne, le directeur départemental des territoires et de la mer, le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité, ainsi que toutes les personnes habilitées à assurer la police de la chasse, sont chargées chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les communes visées à l'article 2 par le soin des maires.

Pour le Préfet et par délégation,

Le chef du service
Eau Agriculture Forêt Espaces Naturels
Guillaume CHAFFARDON